



Association Urgence Maisons Fissurées

4 rue d'Arcole
Boite n°14
72000 LE MANS
06 51 58 24 88

Association Urgence Maisons Fissurées – Sarthe

Association soumise à la loi du 1er Juillet 1901 et au décret du 16 Août 1901

Partie 1 ci-dessous : Informations à remplir par l'adhérent est conservée par l'association.

Partie 2 : c'est le reçu que vous recevrez en retour de votre paiement.

BULLETIN D'ADHESION 2023

(à envoyer **Mr Claude Chantepie ; 17 allée du Saint Laurent 72200 LA FLECHE**)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :
.....

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL :

MAIL :

Je déclare adhérer à l'Association Urgence Maisons Fissurées-Sarthe

A ce titre, je reconnais l'objet de l'association et en accepte les statuts.

Je règle ma cotisation annuelle 2023 de 20€ par :

Chèque Espèces Virement bancaire HelloAsso

Fait à, le/...../.....

Signature de l'adhérent